

**RÉPONSE D'ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR) À LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À ÉNERGIR
RELATIVE À LA DEMANDE POUR OBTENIR L'AUTORISATION DE RÉALISER UN PROJET
D'INVESTISSEMENT VISANT L'EXTENSION DE RÉSEAU À SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**

PRÉAMBULE D'ÉNERGIR

Énergir comprend des questions 1.1 à 1.4 que la Régie envisage la possibilité d'utiliser le CCP **avant impôt pour la portion dette** pour évaluer la rentabilité des projets d'investissement, tout en intégrant la notion d'économie d'impôt liée aux frais financiers dans le flux monétaire utilisé pour le calcul du TRI.

Pour les raisons énumérées ci-après, Énergir soumet à nouveau que la rentabilité d'un projet d'investissement doit être évaluée de la manière suivante :

- le taux de rendement interne (TRI) généré par le projet doit être comparé avec le coût en capital prospectif (CCP) **après impôt**; et
- le flux monétaire du projet utilisé dans le calcul du TRI **ne doit pas** intégrer l'économie d'impôt relative aux intérêts de la dette (frais financiers).

1) La méthode du CCP après impôt est conforme aux décisions de la Régie

Dans la décision D-97-25, la Régie a clairement indiqué qu'elle autorisait « *l'utilisation d'un coût en capital prospectif après impôt dans l'évaluation des projets* ».

Dans la décision D-2014-204 impliquant Gazifère, la Régie a de nouveau été amenée à discuter du traitement de l'impôt dans le calcul du CCP. La Régie a alors indiqué que la méthode la « *plus simple* » est d'utiliser le CCP **après impôt** et de le comparer au TRI généré par le projet **en n'intégrant pas** la notion d'économie d'impôt liée aux frais financiers dans le flux monétaire (le tout conformément à la décision D-97-25).

[147] En ce qui a trait au traitement de l'impôt dans le calcul du coût en capital prospectif, la Régie considère nécessaire de distinguer certains éléments quant au taux utilisé, afin d'évaluer la rentabilité d'un projet.

[148] Aux fins d'évaluation de la rentabilité d'un projet, il faut comparer le TRI généré par le projet avec le coût en capital prospectif après impôt, si le flux monétaire utilisé dans le calcul du TRI n'intègre pas la notion d'économie d'impôt liée aux frais financiers. Si le flux monétaire utilisé dans le calcul du TRI intègre la notion d'économie d'impôt liée aux frais financiers, alors l'utilisation du coût en capital prospectif avant impôt doit être utilisée.

[149] La Régie est d'avis qu'il est plus simple d'utiliser le coût en capital prospectif après impôt et ainsi comparer le TRI généré par le projet en n'intégrant pas la notion d'économie d'impôt liée aux frais financiers dans le flux monétaire.

[Énergir souligne]

Enfin, dans le cadre de la décision D-2017-094, la Régie a approuvé un CCP de 5,43 % pour l'année tarifaire 2017-2018. Il est toutefois important de souligner qu'il s'agit-là du CCP **avant impôt**, tel qu'il appert de la pièce B-0276, Gaz Métro-11, Document 8, du dossier R-3987-2016. Énergir a ensuite utilisé ce CCP avant impôt de 5,43 % pour calculer le CCP **après impôt** de 5,01 %, lequel est utilisé pour les fins de l'évaluation des projets d'investissement pour l'année tarifaire 2017-2018, le tout conformément à la décision D-97-25.

En maintenant l'approche du CCP après impôt, la Régie s'assure donc de maintenir une cohérence décisionnelle et juridictionnelle essentielle à la saine administration du processus réglementaire.

2) La méthode du CCP après impôt est cohérente avec celle utilisée par les entités réglementées similaires à Énergir

Le CCP après impôt est également utilisé par plusieurs entités similaires à Énergir pour évaluer la rentabilité de leurs projets d'investissement, dont notamment Gazifère¹, Union Gas Limited² et FortisBC³.

Par souci de cohérence avec les autres entreprises réglementées, Énergir soumet qu'il y aurait ainsi lieu de maintenir l'utilisation du CCP après impôt pour l'évaluation de ses projets d'investissements.

3) La méthode du CCP après impôt est conforme à la pratique reconnue quant à l'évaluation de projets d'investissement

L'approche financière reconnue d'évaluation de projet consiste à évaluer le taux de rendement interne généré du projet à partir d'un flux monétaire considéré « sans dette » et de le comparer au coût moyen pondéré du capital après impôt. Ainsi, en évaluation de projet, tous les projets qui offrent à l'entreprise un taux de rendement interne supérieur au taux exigé par l'ensemble de ses bailleurs de fonds (coût moyen pondéré du capital après impôt de l'entreprise) font augmenter la valeur de l'entreprise et devraient donc être acceptés par cette dernière.

Au contraire, l'intégration dans le flux monétaire du projet de l'économie d'impôt relative aux intérêts de la dette du Projet et la comparaison du TRI qui en résulte avec le CCP avant impôt n'est pas une méthode usuelle reconnue d'évaluation de projet. Elle exige qu'une série de conditions soit remplie, dont plusieurs ne sont généralement pas rencontrées dans l'évaluation de projet, pour pouvoir considérer cette approche comme interchangeable avec l'approche classique présentée par Énergir (flux monétaire sans économie d'impôt et comparaison du TRI avec le CCP après impôt).

À ce propos, Énergir réfère aux sources suivantes :

¹ D-2014-204, pages 37 à 41.

² E.B.O. 188, page 14.

³ FortisBC Energy Inc. (FEI) 2015 System Extension Application, page 21.

- Copeland, Thomas E. et Weston, J. Fred (1988), *Financial Theory and Corporate Policy (Third Edition)*, Addison-Wesley Publishing Company, pages 36 à 41, *Cash Flows for Capital Budgeting Purposes*.
- <http://www.lecfomasque.com/cout-moyen-pondere-capital/>
- <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/pages/cout-du-capital.aspx>
- <http://www.ressourcesentreprises.org/blog/2012/05/quest-ce-que-le-cout-moyen-pondere-du-capital-cmpc/>
- <https://www.investopedia.com/walkthrough/corporate-finance/4/npv-irr/internal-rate-return.aspx>
- <https://www.investopedia.com/terms/c/costofcapital.asp>

4) Modification de nature tarifaire – forum approprié

Tel que précédemment mentionné, dans le cadre de la décision D-97-25, la Régie a approuvé l'utilisation du CCP **après impôt** afin d'évaluer la rentabilité des projets d'investissement sans intégrer l'économie d'impôt relative aux intérêts de la dette dans le flux monétaire du projet.

Ainsi, le fait d'utiliser le CCP **avant impôt** tout en intégrant la notion d'économie d'impôt reliée aux frais financiers dans le flux monétaire du projet constituerait une modification de la méthode approuvée par la Régie.

À cet égard, Énergir soumet qu'une telle modification serait de nature à modifier l'évaluation de la rentabilité de l'ensemble des projets de développement d'Énergir et devrait alors être traitée soit dans le cadre d'un dossier tarifaire, soit dans le dossier R-3867-2013, phase 3B actuellement en cours.

ANALYSE FINANCIÈRE

1. Références :
- (i) Pièce [B-0016](#), réponse 3.6;
 - (ii) Pièce [B-0016](#), réponse 3.7;
 - (iii) Pièce B-0019, Annexe Q-3.6.

Préambule :

(i) « On pourrait en conclure que les deux approches sont interchangeable. Mais il convient de mentionner que l'équivalence stricte entre les deux approches repose minimalement sur une série de conditions, notamment :

- La structure de capital est maintenue constante tout au long de l'horizon;
- Le taux d'imposition est maintenu constant tout au long de l'horizon;
- Les amortissements comptable et fiscal sont équivalents;
- Les valeurs résiduelles comptable et fiscale sont équivalentes à la fin de l'horizon. »

(ii) « Comme expliqué en réponse à la question 3.6, s'il y avait véritablement interchangeabilité entre les deux approches, l'utilisation de l'une ou de l'autre donnerait le même résultat. Malheureusement, comme cette interchangeabilité n'est pas possible considérant les paramètres utilisés et la manière d'évaluer le flux monétaire des projets, le débat se résume à déterminer laquelle des deux approches est la « bonne ».

À cet égard, Énergir réitère que l'approche classique de calcul du flux monétaire de projet (en excluant l'économie d'impôt relative aux intérêts) est celle qui doit être retenue. Elle permet d'évaluer le TRI d'un projet sans égard à la structure de financement éventuellement choisie (le mix dette-équité) et sans égard au coût d'une éventuelle dette, au comportement de cette dette dans le temps, aux avantages fiscaux qu'elle procure et au rendement souhaité pour les actionnaires du projet. Pour déterminer si le TRI résultant est suffisamment rentable, c'est-à-dire si le flux monétaire est suffisant pour couvrir à la fois le coût de la dette (après économie d'impôt) et le rendement souhaité de l'équité (lui aussi après impôt), il suffit alors de le comparer au coût pondéré du capital, prospectif et après impôt.

Malgré cette mise en garde et de manière à répondre directement à la question, en ajoutant au flux monétaire du Projet l'économie d'impôt relative aux intérêts, le TRI passe de 5,01 % à 5,36 %, Comme le TRI est sous la barre du 5,43 %, il faudrait augmenter la contribution externe de 22 400 \$ pour amener le TRI à 5,43 %. La contribution externe passerait alors de 7 055 000 \$ à 7 077 400 \$, tel que présenté à l'annexe Q-3.6. » [nous soulignons]

(iii) À l'annexe Q-3.6, section 1.2 Coûts d'investissement (capitalisables), présente un montant de 22 400\$ associé aux « Contributions clients ».

Demandes :

- 1.1 Veuillez expliquer quels éléments identifiés à la référence (i) ne permettent pas d'obtenir un TRI de 5,43 % (ii) dans le cadre du projet lorsqu'on utilise l'approche intégrant l'économie d'impôt relative aux intérêts de la dette dans le flux monétaire du projet.

Réponse :

Des éléments cités à la référence (i), les conditions 2, 3 et 4 ne sont pas remplies :

- Le taux d'imposition n'est pas constant tout au long de l'horizon
- Les amortissements comptable et fiscal ne sont pas les mêmes
- Les valeurs résiduelles et comptables ne sont pas équivalentes à la fin de l'horizon

En complément, veuillez également vous référer au préambule d'Énergir.

- 1.2 Veuillez expliquer les détails du calcul et des hypothèses considérées qui expliquent le différentiel obtenu, 5,36 % au lieu de 5,43 %, lorsque l'on intègre l'économie d'impôt relative aux intérêts de la dette dans le flux monétaire du projet analysé.

Réponse :

Le fichier *Excel* contenant le revenu requis avec le flux monétaire modifié pour prendre en compte l'économie d'impôt relative aux intérêts de la dette est présenté en annexe Q-1.2.

Énergir réitère que cette façon de calculer un flux monétaire de projet n'est pas conforme à la méthode classique utilisée pour l'analyse économique de projets. En complément, veuillez également vous référer au préambule d'Énergir.

- 1.3 Veuillez élaborer quant à la possibilité pour Énergir d'obtenir une contribution externe additionnelle de 22 400 \$, tel que cité à la référence (ii) afin de ramener le TRI à 5,43 % et assurer que le Projet rencontre la rentabilité selon l'une ou l'autre des approches adressées à la référence (ii).

Réponse :

Énergir ne prévoit pas demander de contribution additionnelle à celle déjà obtenue pour le Projet. En effet selon Énergir, l'évaluation économique du projet en comparant le taux de rendement interne au coût moyen pondéré prospectif après impôt est la bonne méthode à appliquer. Cette méthode respecte les décisions en vigueur de la Régie, est conforme à la pratique reconnue d'évaluation de projets et est également utilisée dans les autres juridictions canadiennes. En complément, veuillez également vous référer au préambule d'Énergir.

- 1.4 Veuillez confirmer si la contribution externe de 22 400 \$ dont il est question à la référence (ii) proviendrait d'une contribution externe de part du gouvernement provincial ou de toute autre source contribution, notamment des contributions de clients, tel que présenté à la référence (iii). Veuillez élaborer.

Réponse :

Veuillez vous référer à la réponse à la question 1.3.

Table with 2 columns: Description and Value. Includes 'Paramètres 2017-2018' and 'Selon grille des coûts marginaux'.

Table titled 'Grille des coûts marginaux statutaires 2017-2018' with columns for 'Année 1', 'Année 2 et +' and 'Conduites'.

Section 1 - Intrants

Table 1.1: Clients - Volumes de vente - Tarifs - Revenus. Table 1.2: Coûts d'investissement (capitalisables). Tables showing financial data from 2019 to 2058.

Table 1.3: Coûts d'opération. Table showing operational costs from 2019 to 2058.

Section 2 - Grille de calcul

Table 2.1: Coût de service. Table showing service costs from 2019 to 2058.

Table 2.2: Base de tarification. Table showing the tariff base from 2019 to 2058.

Table 2.3: Amortissement comptable et fiscal. Table showing depreciation and tax data from 2019 to 2058.

Table 2.4: Additions après répartition des frais UMQ, des frais généraux et des contributions/subventions. Table showing additions after distribution of various fees.

Table 2.5: Amortissement comptable. Table showing depreciation data from 2019 to 2058.

Table 2.6: Impôts. Table showing taxes from 2019 to 2058.

Table 2.7: TRI - Contribution tarifaire - Point mort tarifaire. Table showing Return on Investment, tariff contribution, and payback period from 2019 to 2058.

Projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-Carières, R-4021-2017



ÉNERGIR, S.E.C.
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Paramètres 2017-2018
SRR-VERSION 18.0

Projet St-Marc-des-Carières Flux monétaire modifié	Type de projet	Extension - Estimation	Représentant
	Type de client	COMMERCIAL	Conseiller
	Région	Mauricie	OTP
	Municipalité	St-Marc-des-Carières	17-000009
Longueur en mètres linéaires	14 503	Coût en capital prospectif D-2017-09	5,43%
		Coût en capital prospectif après impôt	5,01%

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		17	27	33	33	33
Volume en m ³		806 880	1 511 880	1 547 160	1 547 160	1 547 160
Frais de conduite - Base	8 466 114	8 466 114	0	0	0	0
Frais de conduite - Frais entrepreneurs		0	0	0	0	0
Frais de conduites	8 466 114	8 466 114	0	0	0	0
Frais de branchements - Base	485 209	273 047	141 567	70 595	0	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs		0	0	0	0	0
Frais de branchements - Coûts de compteur	38 436	19 702	12 533	6 201	0	0
Frais de branchements	523 645	292 749	154 100	76 796	0	0
Frais UMQ		0	0	0	0	0
Autres coûts de projet		0	0	0	0	0
Actif non amortissable (terrain)	5 110	5 110	0	0	0	0
Frais généraux (4,09%)	367 843	358 395	6 305	3 142	0	0
PRC - 10 ans	159 620		65 520	76 460	17 640	0
CASEP - PRC (10 ans)			0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement		0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations		0	0	0	0	0
Subventions extérieures	(7 077 400)	(7 077 400)	0	0	0	0
Contributions clients		0	0	0	0	0
Investissement total	2 444 932	2 044 968	225 925	156 398	17 640	0
Coût d'opération			14 316	15 172	15 715	14 821
Amortissement comptable			48 990	64 258	69 820	69 820
Taxe sur les services publics			30 846	33 435	33 851	32 804
Redevances			831	1 556	1 593	1 593
Impôts			21 971	4 454	6 547	7 453
Rendement			112 175	121 779	124 420	120 924
Revenu requis			229 128	240 654	251 947	247 415
Revenus			0	0	0	0
Taux de Distribution (¢/m ³)			17,1472	13,2340	13,5907	13,5907
Revenu de distribution (\$)			138 357	200 082	210 269	210 269
Contribution tarifaire annuelle			90 771	40 572	41 677	37 146

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	30 510	26 970	23 295	19 493	15 571

Contribution tarifaire (3 ans)	158 160	Contribution tarifaire (15 ans)	272 707
Contribution tarifaire (5 ans)	214 252	Contribution tarifaire (20 ans)	222 605
Contribution tarifaire (10 ans)	291 642	Contribution tarifaire (40 ans)	(68 737)
Point mort tarifaire (années)	35,07		
Taux de rendement interne (TRI 40 ans)	5,43%		

VENTES

Représentant	Date ____/____/____	Directeur Ventes	Date ____/____/____	Cadre de direction Ventes	Date ____/____/____
Vice-président Commercialisation	Date ____/____/____	Présidente	Date ____/____/____		

CONDITIONS DE RÉALISATION



ÉNERGIR, S.E.C.
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Paramètres 2017-2018
SRR-VERSION 18.0

Projet St-Marc-des-Carières Flux monétaire modifié	Type de projet	Extension - Estimation	Représentant
	Type de client	COMMERCIAL	Conseiller
	Région	Mauricie	OTP
	Municipalité	St-Marc-des-Carières	17-000009
	Longueur en mètres linéaires	14 503	Coût en capital prospectif D-2017-09 5,43%
			Coût en capital prospectif après impôt 5,01%

	5	6	7	8	9	10
Nombre de clients	33	33	33	33	33	33
Volume en m3	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160
Frais de conduite - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de conduite - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Coûts de compteur(s)	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ	0	0	0	0	0	0
Autres coûts de projet	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable (terrain)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux (4,09%)	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	0	0	0	0	0	0
Coût d'opération	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821
Amortissement comptable	69 820	69 820	69 820	69 820	69 820	69 820
Taxe sur les services publics	31 757	30 709	29 662	28 615	27 567	26 520
Redevances	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593
Impôts	9 050	10 494	11 793	12 957	13 993	14 909
Rendement	117 132	113 341	109 550	105 759	101 967	98 176
Revenu requis	244 174	240 779	237 240	233 565	229 762	225 840
Revenus	0	0	0	0	0	0
Taux Distribution (¢/m³)	14	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907
Revenu de distribution (\$)	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269
Contribution tarifaire annuelle	33 904	30 510	26 970	23 295	19 493	15 571

	11	12	13	14	15
Contribution tarifaire annuelle	5 305	(5 563)	(10 301)	(13 309)	(16 405)

Contribution tarifaire (3 ans)	158 160	Contribution tarifaire (15 ans)	272 707
Contribution tarifaire (5 ans)	214 252	Contribution tarifaire (20 ans)	222 605
Contribution tarifaire (10 ans)	291 642	Contribution tarifaire (40 ans)	(68 737)
Point mort tarifaire (années)	35,07		
Taux de rendement interne (TRI 40 ans)	5,43%		

VENTES

Représentant	Date ____/____/____	Directeur Ventes	Date ____/____/____	Cadre de direction Ventes	Date ____/____/____
Vice-président Commercialisation	Date ____/____/____	Présidente	Date ____/____/____		

CONDITIONS DE RÉALISATION

Projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-Carières, R-4021-2017



ÉNERGIR, S.E.C.
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Paramètres 2017-2018
SRR-VERSION 18.0

Projet St-Marc-des-Carières Flux monétaire modifié	Type de projet	Extension - Estimation	Représentant
	Type de client	COMMERCIAL	Conseiller
	Région	Mauricie	OTP
	Municipalité	St-Marc-des-Carières	17-000009
	Nbr de clients potentiels		Coût en capital prospectif D-2017-09
	Longueur en mètres linéaires	14 503	5,43%
			Coût en capital prospectif après impc
			5,01%

	10	11	12	13	14	15
Nombre de clients	33	33	33	33	33	33
Volume en m3	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160
Frais de conduite - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de conduite - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Coûts de compteur(s)	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ	0	0	0	0	0	0
Autres coûts de projet	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable (terrain)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux (4,09%)	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	0	0	0	0	0	0
Coût d'opération	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821
Amortissement comptable	69 820	63 268	55 622	53 858	53 858	53 858
Taxe sur les services publics	26 520	25 571	24 737	23 929	23 121	22 313
Redevances	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593
Impôts	14 909	15 758	16 599	17 404	18 129	18 765
Rendement	98 176	94 563	91 335	88 363	85 438	82 514
Revenu requis	225 840	215 574	204 707	199 968	196 960	193 864
Revenus	0	0	0	0	0	0
Taux Distribution (¢/m³)	14	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907
Revenu de distribution (\$)	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269
Contribution tarifaire annuelle	15 571	5 305	(5 563)	(10 301)	(13 309)	(16 405)

	16	17	18	19	20
Contribution tarifaire annuelle	(19 584)	(22 841)	(26 170)	(29 569)	(33 031)

Contribution tarifaire (3 ans)	158 160	Contribution tarifaire (15 ans)	272 707
Contribution tarifaire (5 ans)	214 252	Contribution tarifaire (20 ans)	222 605
Contribution tarifaire (10 ans)	291 642	Contribution tarifaire (40 ans)	(68 737)
Point mort tarifaire (années)	35,07		
Taux de rendement interne (TRI 40 ans)	5,43%		

VENTES

Représentant	Date ____/____/____	Directeur Ventes	Date ____/____/____	Cadre de direction Ventes	Date ____/____/____
Vice-président Commercialisation	Date ____/____/____	Présidente	Date ____/____/____		

CONDITIONS DE RÉALISATION



ÉNERGIR, S.E.C.
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Paramètres 2017-2018
SRR-VERSION 18.0

Projet St-Marc-des-Carières Flux monétaire modifié	Type de projet	Extension - Estimation	Représentant
	Type de client	COMMERCIAL	Conseiller
	Région	Mauricie	OTP
	Municipalité	St-Marc-des-Carières	17-000009
	Nbr de clients potentiels		Coût en capital prospectif D-2017-09
	Longueur en mètres linéaires	14 503	Coût en capital prospectif après impôt
			5,43%
			5,01%

	15	16	17	18	19	20
Nombre de clients	33	33	33	33	33	33
Volume en m3	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160
Frais de conduite - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de conduite - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Coûts de compteur(s)	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ	0	0	0	0	0	0
Autres coûts de projet	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable (terrain)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux (4,09%)	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	0	0	0	0	0	0
Coût d'opération	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821
Amortissement comptable	53 858	53 858	53 858	53 858	53 858	53 858
Taxe sur les services publics	22 313	21 505	20 697	19 890	19 082	18 274
Redevances	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593
Impôts	18 765	19 319	19 794	20 197	20 531	20 801
Rendement	82 514	79 589	76 665	73 740	70 816	67 891
Revenu requis	193 864	190 685	187 429	184 099	180 701	177 238
Revenus	0	0	0	0	0	0
Taux Distribution (¢/m³)	14	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907
Revenu de distribution (\$)	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269
Contribution tarifaire annuelle	(16 405)	(19 584)	(22 841)	(26 170)	(29 569)	(33 031)

	21	22	23	24	25
Contribution tarifaire annuelle	(36 555)	(33 747)	(47 006)	(55 726)	(59 179)

Contribution tarifaire (3 ans)	158 160	Contribution tarifaire (15 ans)	272 707
Contribution tarifaire (5 ans)	214 252	Contribution tarifaire (20 ans)	222 605
Contribution tarifaire (10 ans)	291 642	Contribution tarifaire (40 ans)	(68 737)
Point mort tarifaire (années)	35,07		
Taux de rendement interne (TRI 40 ans)	5,43%		

VENTES

Représentant	Date ____/____/____	Directeur Ventes	Date ____/____/____	Cadre de direction Ventes	Date ____/____/____
Vice-président Commercialisation	Date ____/____/____	Présidente	Date ____/____/____		

CONDITIONS DE RÉALISATION

Projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-Carières, R-4021-2017



ÉNERGIR, S.E.C.
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Paramètres 2017-2018
SRR-VERSION 18.0

Projet St-Marc-des-Carières Flux monétaire modifié	Type de projet	Extension - Estimation	Représentant
	Type de client	COMMERCIAL	Conseiller
	Région	Mauricie	OTP
	Municipalité	St-Marc-des-Carières	17-000009
	Nbr de clients potentiels		Coût en capital prospectif D-2017-09
	Longueur en mètres linéaires	14 503	5,43%
			Coût en capital prospectif après impôt
			5,01%

	20	21	22	23	24	25
Nombre de clients	33	33	33	33	33	33
Volume en m3	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160
Frais de conduite - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de conduite - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Coûts de compteur(s)	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ	0	0	0	0	0	0
Autres coûts de projet	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable (terrain)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux (4,09%)	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	0	0	0	0	0	0
Coût d'opération	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821
Amortissement comptable	53 858	53 858	58 730	51 699	47 724	47 547
Taxe sur les services publics	18 274	17 466	16 585	15 810	15 094	14 380
Redevances	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593
Impôts	20 801	21 009	22 884	20 428	19 100	19 122
Rendement	67 891	64 967	61 910	58 912	56 212	53 626
Revenu requis	177 238	173 714	176 523	163 263	154 544	151 090
Revenus	0	0	0	0	0	0
Taux Distribution (¢/m³)	14	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907
Revenu de distribution (\$)	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269
Contribution tarifaire annuelle	(33 031)	(36 555)	(33 747)	(47 006)	(55 726)	(59 179)

	26	27	28	29	30
Contribution tarifaire annuelle	(62 432)	(65 726)	(69 060)	(72 430)	(75 836)

Contribution tarifaire (3 ans)	158 160	Contribution tarifaire (15 ans)	272 707
Contribution tarifaire (5 ans)	214 252	Contribution tarifaire (20 ans)	222 605
Contribution tarifaire (10 ans)	291 642	Contribution tarifaire (40 ans)	(68 737)
Point mort tarifaire (années)	35,07		
Taux de rendement interne (TRI 40 ans)	5,43%		

VENTES

Représentant	Date ____/____/____	Directeur Ventes	Date ____/____/____	Cadre de direction Ventes	Date ____/____/____
Vice-président Commercialisation	Date ____/____/____	Présidente	Date ____/____/____		

CONDITIONS DE RÉALISATION

Projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-Carières, R-4021-2017



ÉNERGIR, S.E.C.
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Paramètres 2017-2018
SRR-VERSION 18.0

Projet St-Marc-des-Carières Flux monétaire modifié	Type de projet	Extension - Estimation	Représentant
	Type de client	COMMERCIAL	Conseiller
	Région	Mauricie	OTP
	Municipalité	St-Marc-des-Carières	17-000009
	Nbr de clients potentiels		Coût en capital prospectif D-2017-09
	Longueur en mètres linéaires	14 503	5,43%
			Coût en capital prospectif après impôt
			5,01%

	25	26	27	28	29	30
Nombre de clients	33	33	33	33	33	33
Volume en m3	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160
Frais de conduite - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de conduite - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Coûts de compteur(s)	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ	0	0	0	0	0	0
Autres coûts de projet	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable (terrain)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux (4,09%)	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	0	0	0	0	0	0
Coût d'opération	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821
Amortissement comptable	47 547	47 547	47 547	47 547	47 547	47 547
Taxe sur les services publics	14 380	13 667	12 954	12 241	11 528	10 814
Redevances	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593
Impôts	19 122	19 165	19 166	19 127	19 051	18 941
Rendement	53 626	51 044	48 462	45 880	43 298	40 717
Revenu requis	151 090	147 838	144 543	141 210	137 839	134 434
Revenus	0	0	0	0	0	0
Taux Distribution (¢/m³)	14	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907
Revenu de distribution (\$)	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269
Contribution tarifaire annuelle	(59 179)	(62 432)	(65 726)	(69 060)	(72 430)	(75 836)

	31	32	33	34	35
Contribution tarifaire annuelle	(79 274)	(82 743)	(86 241)	(89 766)	(93 316)

Contribution tarifaire (3 ans)	158 160	Contribution tarifaire (15 ans)	272 707
Contribution tarifaire (5 ans)	214 252	Contribution tarifaire (20 ans)	222 605
Contribution tarifaire (10 ans)	291 642	Contribution tarifaire (40 ans)	(68 737)
Point mort tarifaire (années)	35,07		
Taux de rendement interne (TRI 40 ans)	5,43%		

VENTES

Représentant	Date ____/____/____	Directeur Ventes	Date ____/____/____	Cadre de direction Ventes	Date ____/____/____
Vice-président Commercialisation	Date ____/____/____	Présidente	Date ____/____/____		

CONDITIONS DE RÉALISATION

Projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-Carières, R-4021-2017



ÉNERGIR, S.E.C.
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Paramètres 2017-2018
SRR-VERSION 18.0

Projet St-Marc-des-Carières Flux monétaire modifié	Type de projet	Extension - Estimation	Représentant
	Type de client	COMMERCIAL	Conseiller
	Région	Mauricie	OTP
	Municipalité	St-Marc-des-Carières	17-000009
	Nbr de clients potentiels		Coût en capital prospectif D-2017-09
	Longueur en mètres linéaires	14 503	Coût en capital prospectif après impôt
			5,43%
			5,01%

	30	31	32	33	34	35
Nombre de clients	33	33	33	33	33	33
Volume en m3	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160
Frais de conduite - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de conduite - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Coûts de compteur(s)	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ	0	0	0	0	0	0
Autres coûts de projet	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable (terrain)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux (4,09%)	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	0	0	0	0	0	0
Coût d'opération	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821
Amortissement comptable	47 547	47 547	47 547	47 547	47 547	47 547
Taxe sur les services publics	10 814	10 101	9 388	8 675	7 962	7 248
Redevances	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593
Impôts	18 941	18 798	18 624	18 421	18 191	17 936
Rendement	40 717	38 135	35 553	32 971	30 389	27 808
Revenu requis	134 434	130 995	127 526	124 029	120 504	116 953
Revenus	0	0	0	0	0	0
Taux Distribution (¢/m³)	14	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907
Revenu de distribution (\$)	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269
Contribution tarifaire annuelle	(75 836)	(79 274)	(82 743)	(86 241)	(89 766)	(93 316)

	36	37	38	39	40
Contribution tarifaire annuelle	(96 891)	(100 488)	(104 106)	(107 744)	(111 401)

Contribution tarifaire (3 ans)	158 160	Contribution tarifaire (15 ans)	272 707
Contribution tarifaire (5 ans)	214 252	Contribution tarifaire (20 ans)	222 605
Contribution tarifaire (10 ans)	291 642	Contribution tarifaire (40 ans)	(68 737)
Point mort tarifaire (années)	35,07		
Taux de rendement interne (TRI 40 ans)	5,43%		

VENTES

Représentant	Date ____/____/____	Directeur Ventes	Date ____/____/____	Cadre de direction Ventes	Date ____/____/____
Vice-président Commercialisation	Date ____/____/____	Présidente	Date ____/____/____		

CONDITIONS DE RÉALISATION

Projet d'extension de réseau à Saint-Marc-des-Carières, R-4021-2017



ÉNERGIR, S.E.C.
CALCUL DU REVENU REQUIS
BUDGET

REVENU REQUIS
Paramètres 2017-2018
SRR-VERSION 18.0

Projet St-Marc-des-Carières Flux monétaire modifié	Type de projet	Extension - Estimation	Représentant
	Type de client	COMMERCIAL	Conseiller
	Région	Mauricie	OTP
	Municipalité	St-Marc-des-Carières	17-000009
	Nbr de clients potentiels		Coût en capital prospectif D-2017-09
	Longueur en mètres linéaires	14 503	5,43%
			Coût en capital prospectif après impôt
			5,01%

	35	36	37	38	39	40
Nombre de clients	33	33	33	33	33	33
Volume en m3	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160	1 547 160
Frais de conduite - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de conduite - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Base	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Frais entrepreneurs	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements - Coûts de compteur(s)	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ	0	0	0	0	0	0
Autres coûts de projet	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable (terrain)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux (4,09%)	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	0	0	0	0	0	0
Coût d'opération	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821	14 821
Amortissement comptable	47 547	47 547	47 547	47 547	47 547	47 547
Taxe sur les services publics	7 248	6 535	5 822	5 109	4 396	3 682
Redevances	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593	1 593
Impôts	17 936	17 656	17 354	17 031	16 688	16 326
Rendement	27 808	25 226	22 644	20 062	17 480	14 898
Revenu requis	116 953	113 379	109 782	106 164	102 525	98 869
Revenus	0	0	0	0	0	0
Taux Distribution (¢/m³)	14	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907	13,5907
Revenu de distribution (\$)	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269	210 269
Contribution tarifaire annuelle	(93 316)	(96 891)	(100 488)	(104 106)	(107 744)	(111 401)

Contribution tarifaire annuelle						
---------------------------------	--	--	--	--	--	--

Contribution tarifaire (3 ans)	158 160	Contribution tarifaire (15 ans)	272 707
Contribution tarifaire (5 ans)	214 252	Contribution tarifaire (20 ans)	222 605
Contribution tarifaire (10 ans)	291 642	Contribution tarifaire (40 ans)	(68 737)
Point mort tarifaire (années)	35,07		
Taux de rendement interne (TRI 40 ans)	5,43%		

VENTES

Représentant	Date ____/____/____	Directeur Ventes	Date ____/____/____	Cadre de direction Ventes	Date ____/____/____
Vice-président Commercialisation	Date ____/____/____	Présidente	Date ____/____/____		

CONDITIONS DE RÉALISATION